

Protect LGBTQIA+

Quand l'insécurité nous guette



Une réalisation de

LA MAISON ARC-EN-CIEL DE VERVIERS

Ensemble autrement



Avec le soutien du département
des affaires sociales et de la
santé de la



**Province
de Liège**

Éditeur responsable :

Maison Arc-en-Ciel de Verviers – Ensemble Autrement ASBL

Rue Xhavée 21 – 4800 Verviers

+32 495 13 00 26

contact@ensembleautrement.be – <https://www.ensembleautrement.be>

Date de publication :

Décembre 2023

Crédits :

Rédaction :

Bovy Jonathan

Clerckx Antoine

Goez Séléna

Hardenne Vinciane

Renard Sasha

Illustrations :

Goez Séléna

Relecture :

Poidlin Emilie

Graphismes et mise en page :

Goez Séléna

Protect LGBTQIA+

Quand l'insécurité nous nous guette

Table des matières

Introduction	7
Le réseau LGBTQIA+	10
Prisme, fédération wallonne LGBTQIA+	10
Les Maison Arc-en-Ciel, point d'appui locaux pour les personnes LGBTQIA+ et leurs proches	10
Sécurisation interne	13
Problèmes rencontrés	13
Sécurité des bâtiments	13
Vandalisme et dégradations	13
Agressions et harcèlement	14
Recommandations et mise en place en interne	14
Recommandations et mise en place avec le soutien de pouvoir local	18
Problèmes rencontrés	18
Dégradation et vandalisme	18
Recommandations et mise en place additionnelles:	20
Sécurisation de nos membres dans l'espace public	23
Problèmes rencontrés	23
Recommandations et mise en place	23
Sécurisation de nos membres dans la sphère privée	25
Problèmes rencontrés	25

Recommandations et mise en place	26
Sécurisation de nos membres dans l'espace numérique	28
Problèmes rencontrés	28
Recommandations et mise en place	28
Conclusions	29
Contacts	30
Fédération Prisme	30
Maisons Arc-en-Ciel (MAC)	30
Brabant Wallon	30
Charleroi	30
Liège	30
Luxembourg	31
Mons	31
Namur	31
Verviers	31
Genres Pluriels	31
Face à Toi Même	32
Les CHEFF	32
Jeunesse Queer Verviétoise	32
CHEL	32
CHEM	32
CHEC(K)	33
Chez Marsha	33
CHE	33

CHELLN	33
idenTIQ	34
TransKids	34
Institut pour l'Egalite Femme Homme (IEFH)	34
Unia	35
Rainbow Cops	35

Introduction

La Maison Arc-en-Ciel de Verviers, Ensemble Autrement ASBL est une association active en Province de Liège depuis 2013. Nos missions consistent en l'accueil et l'accompagnement des personnes Lesbien(ne)s, Gays, Bisexuel(le)s, Transgenres, Queers, Intersexes et Autres. Notre association est également présente pour accueillir les proches du public LGBTQI+ via notre équipe pluridisciplinaire proposant des accompagnements psycho-sociaux et des activités diverses.

Au niveau local, nous constatons sur le terrain, dans nos associations, que les faits de violences ou de haine sont présents. À la Maison Arc-en-Ciel de Verviers nous avons subi plusieurs types de faits allant des insultes, à l'agression physique de nos travailleurs en passant par des vols et dégradations de nos bâtiments. Suite à cela, les questions de sécurisations de nos espaces communautaires ont été au cœur de nos débats. En interne mais aussi avec notre réseau. C'est pourquoi en juin 2023 nous avons organisé une grande journée de consultation de nos membres et de nos collègues afin de donner la parole aux membres sur les questions de l'insécurité qu'iel.le.s ressentent dans nos espaces communautaires et de réfléchir ensemble aux stratégies à mettre en place face à celle-ci.

Dans le but de continuer de lutter contre le sentiment d'insécurité grandissant chez nos membres, nous avons réalisé ce guide qui souhaite poser les constats mais aussi fournir des conseils et proposer des mesures.

Ce guide est donc destiné aux associations LGBTQIA+ (à leurs CA, leurs personnels, leurs membres), aux établissements (commerciaux ou conviviaux pour les personnes LGBTQIA+ & Friendly) ainsi qu'aux pouvoirs locaux (Villes et Communes) dans le but de renforcer le sentiment de sécurité au sein des différents espaces qui accueillent nos communautés.

Merci à celles et ceux qui prendront le temps de lire ce document,
L'équipe de la Maison Arc-en-Ciel de Verviers

En France, le rapport de **SOS Homophobie** pour l'année 2022¹ est clair, les témoignages d'agressions sont en hausse, les plaintes et les signalements également et ce depuis plusieurs années. Nous vous conseillons de consulter le rapport ainsi que les hypothèses de l'association concernant les raisons de cette évolution.

En 2022, en Wallonie, **Unia** a traité **60** dossiers² de discriminations en lien avec l'orientation sexuelle. Soit **5%** des dossiers ouverts pour cette année.

En 2022, au niveau de la Belgique, **l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes** recense avoir ouvert **10.5%** de dossiers³ en lien avec des discriminations envers les personnes trans*. Ce critère étant le 2ème le plus élevé.

Note : ce guide a été rédigé sur base de réunions avec le réseau mais aussi sur base de réunions avec les usagers de la Maison Arc-en-Ciel de Verviers. Merci à tous ceux ayant contribué, de près ou de loin, à la rédaction de ce guide.

¹ https://ressource.sos-homophobie.org/Rapports_annuels/Rapport_LGBTIphobies_2023.pdf

² https://www.unia.be/files/Documenten/Jaarrapport/rapport_annuel_RW_2022.pdf

³ https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/164_-_rapport_annuel_2022.pdf



Le réseau LGBTQIA+

Prisme, fédération wallonne LGBTQIA+

Anciennement connue sous le nom d’Arc-En-Ciel Wallonie, notre fédération a été fondée en 2007 par plusieurs personnes et associations LGBTQIA+ afin d’offrir un lieu d’échange pour les associations en région Wallonne. En plus d’offrir un espace de discussions et d’échanges de bonnes pratiques, la Fédération Prisme est devenue un centre d’expertise des questions LGBTQIA+ en Wallonie. Elle compte désormais plusieurs projets phares intra et extra-communautaires tels que la campagne de pins du 17 mai ou le prix François Delor.

Rainbow House, couple bruxelloise des association LGBTQIA+

La Rainbowhouse Brussels abrite différentes associations francophones et néerlandophones LGBTQIA+ (Lesbiennes, Gayes, Bisexuel(le)s, Transgenres, Queer, Intersexes, Asexuel.le.s, etc...) de la région de Bruxelles. Des associations membres - également non LGBTQIA – s’y réunissent et y organisent des permanences au bar. Elles sont à votre disposition pour vous aider à trouver votre chemin vers une assistance juridique, sociale, psychologique ou médicale. La RainbowHouse, c’est aussi un café ouvert en soirée, où les LGBTQIA+ et leurs ami.e.s peuvent recevoir des informations, bénéficier d’un accueil chaleureux ou simplement se rencontrer. La RainbowHouse organise aussi plusieurs festivals socio-culturels par an.

Çavaria est le représentant flamand des personnes LGBTI +

Le personnel, ainsi que des centaines de bénévoles, s'engagent pour les droits et le bien-être des personnes LGBTI +. Cinq maisons arc-en-ciel et plus de 135 associations réparties en Flandre et à Bruxelles sont affiliées. Lumi est notre ligne d'information et d'écoute et KLIQ notre centre de conseil et de formation.

Les Maison Arc-en-Ciel, point d'appui locaux pour les personnes LGBTQIA+ et leurs proches

Les Maisons Arc-en-Ciel de Wallonie, situées aux quatre coins du territoire wallon (Namur, Liège, Verviers, Province du Luxembourg, Mons, Charleroi, Brabant Wallon), les 7 Maisons Arc-en-Ciel sont les relais locaux pour toutes personnes LGBTQIA+ à la recherche d'un lieu convivial et bienveillant, d'activités entre pairs, de lieux d'informations...

Les Maisons Arc-en-Ciel :

- Fournissent une aide sociale, juridique, un accompagnement psychologique aux personnes qui rencontrent des difficultés à vivre leur orientation ou leur identité sexuelle ;
- informent les personnes LGBT et les citoyens de manière générale ;

De manière plus large, elles sont aussi chargées :

- d'organiser, soutenir et coordonner des actions visant à lutter contre les discriminations sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre et à promouvoir l'égalité des chances ;
- d'accompagner les initiatives locales (publiques ou privées) visant à fournir une aide aux personnes LGBT et soutenir l'émergence d'un réseau local d'organisations LGBT ;
- de créer un espace d'accueil à destination des associations LGBT actives localement.



Sécurisation interne

Problèmes rencontrés

Sécurité des bâtiments

Certaines Maisons Arc-en-Ciel ont rencontré des difficultés concernant la sécurité de leurs bâtiments.

À Charleroi, la Maison Arc-en-Ciel se situait dans d'anciens locaux dont les portes étaient ouvertes en permanence. Plusieurs fois, des personnes sont entrées dans le bâtiment dans le but de se droguer ou pour commettre des actes de vandalisme.

A Verviers, la Maison Arc-en-Ciel a subi plusieurs actes de vandalisme. En octobre 2021, 3 jeunes cagoulés ont pénétré dans le bâtiment et agressé les travailleurs.euses avec un extincteur.

Plusieurs fois, des jeunes sont venus la nuit pour tambouriner et crier des insultes homophobes. Lors d'une nuit, la porte a été retrouvée endommagée à coups de bâton. Le second local de l'association, Point de Confort, a été cambriolé 3 fois en l'espace de 7 mois et ce malgré les caméras de sécurité.

Vandalisme et dégradations

Plusieurs dégradations et actes de vandalismes ont été constatés sur les bâtiments appartenant aux Maisons Arc-en-Ciel également.

A Charleroi, des gens s'en sont pris à des affiches et une voiture a été volée. Malgré la demande d'installation de caméras, aucune action n'a encore été menée par la Ville.

A Mons, des jeunes ont tagué des murs.

A Verviers, 2 jeunes ont lancé un cendrier dans la cage d'escalier lors de la journée de travail. A plusieurs reprises, des jeunes viennent la nuit pour vandaliser le bâtiment. Un matin, la porte de la MAC a été retrouvée dégradée. Durant l'été 2022, plusieurs fois par semaine des jeunes viennent toquer à la porte avant de crier des insultes homophobes et de partir en courant.

Le 17 mai, lors de la journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, plusieurs dégradations ont été constatées dans toute la région Wallonne,

comme des drapeaux LGBTQIA+ arrachés et brûlés en province de Luxembourg, des passages piétons arc-en-ciel dégradés à Seraing, ou encore à Verviers, la pancarte d'inauguration des escaliers rainbow qui a été arrachée et volée.

Agressions et harcèlement

Plusieurs agressions envers les membres des Maisons Arc-en-Ciel ont été dénoncées.

Un.e membre de notre réseau souligne que les violences LGBTQIA+phobes ont drastiquement augmenté depuis la pandémie de COVID-19. Pour elle, la raison est multifactorielle : une remise en cause des droits des personnes LGBTQIA+ sur la scène politique ainsi qu'un contexte de plus en plus conservateur et réactionnaire de la part de certains mouvements extrémistes. Partout à travers le monde on observe une recrudescence de propos, d'actes et d'opinions liberticides et ce à l'encontre de bon nombre de communautés.

Un phénomène qui est confirmé par certains de nos usagers, notamment sur internet où les propos tenus sont de plus en plus violents.

À Verviers, les membres de l'association témoignent d'une usure psychologique à cause d'un harcèlement constant de la part de jeunes préférant des insultes homophobes et saccageant les locaux.

À Charleroi, un membre a failli être victime d'attouchements de la part d'une personne. Après plusieurs demandes, aucune disposition n'a été mise en place.

Recommandations et mise en place en interne

- **Avoir un accès plus sécurisé pour l'entrée des bâtiments** : En effet, la base pour la sécurité de nos associations est de bénéficier de locaux dont les portes sont fermées correctement. La mise en place d'un système d'ouverture par l'intérieur ou de visiophones. Cela peut paraître "tomber sous le sens" mais la réalité de certaines organisations fait que ces principes de bases ne sont pas toujours appliqués. Pour nous il est de la responsabilité des dirigeant.e.s des associations d'être vigilant.e.s à ces points. Néanmoins ces installations peuvent parfois être hors budget pour des associations comme les nôtres. Il nous apparaît donc essentiel que cette mise en place se fasse en partenariat avec les pouvoirs publics qui devraient débloquer des fonds en vue de réaliser cette sécurisation primaire.

- **Avoir accès à des outils de surveillance** : Pour poursuivre, nous pensons également que la mise en place de caméras de surveillance en interne peut être un outil supplémentaire afin de ramener un sentiment de sécurité auprès des membres

et du personnel. A Verviers, nous avons fait ce choix en concertation avec les employé.e.s et les membres. Ainsi deux caméras ont été installées. Une dans l'entrée afin de pouvoir vérifier qui se présente au service. Une autre dans notre salle commune afin de dissuader tout comportement violent ou agressif. Les caméras ne sont pas une réponse ultime car son application ne peut servir que post incident mais ça a le mérite d'être dissuasif.

Attention : Cette option ne se prend pas à la légère surtout dans nos associations. D'une part, il faut vérifier que cela ne gêne pas les membres. Surtout ceux qui ne sont pas encore out. Nous savons aussi que dans nos communautés, il existe une grande importance à la sécurité des données personnelles et à l'anonymat. De plus, si l'association emploie du personnel il existe une législation qui protège les employé.e.s sur l'utilisation des images filmées. De manière générale la mise en place de caméras de surveillance est régie par une législation particulière qu'il faut appréhender avant toute mise en place. Vous pouvez trouver dans le lien suivant l'ensemble des informations en fonction de votre situation : https://www.belgium.be/fr/justice/respect_de_la_vie_privée/surveillance_camera.

Au-delà de la mise en place de caméras en interne est une option, une autre en parallèle ou en substitution est la mise en place de caméras de surveillance publiques aux abords de nos institutions. En effet l'exemple de Verviers est parlant. Notre MAC se situe sur un parking en retrait de l'espace urbain visible. Ce lieu peut sembler insécurisant ou anxiogène surtout en hiver quand le soir tombe vers 16h, nos collègues, nos bénéficiaires, nos membres venaient ou quittaient avec une certaine appréhension. C'est pourquoi nous avons sollicité la Ville et la Police locale afin d'exposer les faits que nous avons déjà subis mais aussi le besoin d'être rassurés et protégés. Notre appel a été entendu par l'autorité communale qui en moins de 3 semaines a fait mettre une caméra publique qui couvre notre entrée et toute la zone de circulation au sein du parking. Si votre organisation se situe dans un espace peu visible ou si vous estimez qu'il est nécessaire d'être sous surveillance, on vous invite à contacter votre commune et votre zone de police afin d'exposer vos arguments. Au niveau des communes, nous ne pouvons que vous encourager à entendre les représentant.e.s des associations qui travaillent avec des publics vulnérables. Il nous paraît essentiel de pouvoir travailler ensemble pour protéger des publics souvent victimes de violences.

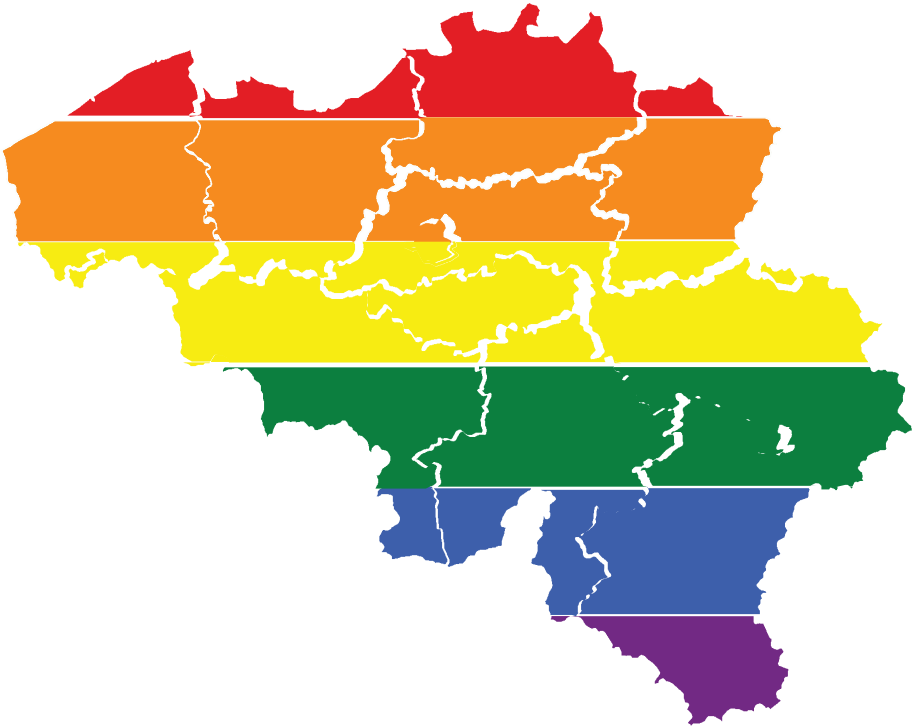
- **Augmenter la sécurité au sein du personnel :** Pour augmenter le sentiment de sécurité et permettre de mieux gérer le stress des travailleurs.euses, il peut leur être bénéfique de ne jamais être seul dans les bâtiments. En effet, pour les employé.e.s ou pour les bénévoles, nous recommandons aux dirigeant.e.s des institutions de créer des binômes. D'une part cela permet de rassurer les équipes, de pouvoir agir si son/sa collègue est en difficulté. Cela est dissuasif aussi (reprenons l'exemple de l'employée qui a subi des attouchements d'un.e usager.e). Au-delà du sentiment de sécurité, le travail à plusieurs est bénéfique pour le moral et le bien-être au travail. Vous ne serez que gagnant.e à essayer de constituer des horaires de travail à plusieurs. Si vous organisez des événements festifs ou en soirée avec des bénévoles ou des employé.e.s, nous vous invitons aussi à suivre cette prescription. Car le cadre festif et convivial peut entraîner d'autres difficultés. Personnes agressives, en état d'ébriété ou sous influence. Il est donc nécessaire de pouvoir compter sur l'appui de plusieurs personnes dans l'équipe afin de gérer ce type de faits. De plus, nous suggérons de pouvoir former

ces personnes à la gestion de ce type de public.

- **Être formé.e.s :** Pour suivre la fin du point précédent, il nous paraît important d'outiller soit ses employé.e.s soit ses bénévoles à la gestion des conflits et à l'autodéfense. En effet, il existe bon nombre de théories et de concepts inhérents à ces notions que tout le monde ne maîtrise pas forcément. Être à l'aise avec ce type de situation ou en tout cas pouvoir sereinement les anticiper est primordiale pour avoir une réponse adaptée. En Belgique il existe des organismes comme Garance⁴ qui proposent ce type de formation.

- **Assurer un cadre safe aux membres :** Selon les retours de nos membres, si arriver et partir de la MAC peut parfois créer de l'anxiété, le temps passé au sein de l'association peut l'être aussi. Chaque événement ou chaque groupe a ses particularités et chaque membre a des besoins qui parfois peuvent être spécifiques. On n'est jamais à l'abri dans de gros événements d'avoir des personnes qui sont un peu "lourdes", qui ne respectent pas les consentements, qui proposent des produits ... De l'autre côté nous pouvons avoir des personnes souffrant d'anxiété sociale ou qui rencontrent des difficultés avec l'assertivité. C'est pourquoi nous proposons de créer un poste de personne de confiance (sécure ou tout autre titre) identifiable lors des événements et auprès du/de la quel.le les personnes peuvent solliciter en cas de difficultés, cette personne pourrait aussi avoir pour fonction de raccompagner les personnes jusqu'à un endroit où celles-ci se sentent en sécurité. Il est aussi possible de créer des groupes de soutien en favorisant la solidarité. Ainsi à chaque soirée ou événement des systèmes de contacts en interne entre membres permettraient d'accompagner celles et ceux qui se sentent moins à l'aise dans l'environnement extérieur. Ainsi cela permettra à tout un chacun et chacune de bénéficier de nos services sans avoir ces freins-là.

⁴ <https://www.garance.be/>



Recommandations et mise en place avec le soutien de pouvoir local

Problèmes rencontrés

Dégradation et vandalisme

À la suite de la pandémie de COVID-19, les violences envers les membres de la communauté LGBTQIA+ ont augmenté⁵. Ces dernières se manifestent de plusieurs façons.

Lors de la journée mondiale du 17 mai, des personnes ont détruit des drapeaux de la communauté⁶, des insultes homophobes ont été scandées, des bâtiments abritant les locaux des Maisons Arc-en-Ciel ont été recouverts de tags et plusieurs œuvres à thèmes LGBTQIA+, comme des passages piétons arc-en-ciel⁷, ont été dégradés par des jets d'ordures et de seaux de peinture.

La Maison Arc-en-Ciel de Verviers Ensemble Autrement a particulièrement souffert de plusieurs actes de vandalisme répétés comme le jet d'un cendrier rempli dans la cage d'escalier, des assauts répétés sur la porte d'entrée du bâtiment ainsi qu'une agression à l'intérieur des bureaux avec un extincteur.

Face à cette situation, nous avons voulu réagir et prendre des mesures, d'une part avec la mise en place des mesures et recommandations proposées plus haut. D'autre part en réalisant la journée de consultation des membres autour du thème de la sécurisation et enfin en rédigeant ce guide qui aura (nous l'espérons) pour fonction de vous outiller ou tout du moins vous remettre à la réflexion quelques pistes d'actions possibles.

Si les mesures en internes sont indispensables à notre sens, il nous paraît impossible pour œuvrer dans la sécurisation de ne pas compter et coopérer avec le pouvoir local de la commune et la Zone de police de notre arrondissement.

Les contacts avec ceux-ci nous semblent être un bon exemple à tenter de reproduire dans d'autres régions.

Voici donc l'exemple de Verviers, qui nous l'espérons pourra vous inspirer ainsi que vos communes respectives.

A la suite des différents faits que nous avons subis, nous avons interpellé notre Bourg-

⁵ <https://www.france24.com/fr/france/20210517-la-crise-du-covid-19-acc%C3%A9l%C3%A9rateur-des-violences-anti-lgbt-%C3%A0-huis-clos>

https://ressource.sos-homophobie.org/Rapports_annuels/Rapport_LGBTIphobies_2023.pdf

mestre et le Chef de corps de la police Vesdre. Nous avons déposé plainte pour les différents faits. Ces interpellations ont été entendues de toutes parts. C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'il est dans nos missions de pouvoir s'entretenir régulièrement avec l'autorité communale et d'établir des liens durables.

Nous avons donc rencontré le Bourgmestre afin de lui exposer notre situation et il nous a directement mis en lien avec le chef de corps qui a saisi la balle au bond et a marqué son intérêt et son suivi tout au long de nos dossiers.

La rencontre avec le chef de corps a permis d'établir certains modes de fonctionnement qui sont bénéfiques. D'une part, la Zone de police a été sensibilisée à notre réalité. Une sensibilisation plus formalisée avec soit une session de sensibilisation ou une formation pourrait être envisagée. Ensuite, il y a eu le placement de la caméra de surveillance couvrant l'entrée de notre MAC. Autre disposition mise en place par la zone, une visite régulière lors des patrouilles pédestres, en journée ou en soirée quand nous ouvrons. Effectivement depuis cette rencontre nous avons presque hebdomadairement la visite d'une patrouille dans nos locaux afin de vérifier que tout se passe bien, si nous avons des faits à faire remonter. Enfin une dernière initiative est que les patrouilles (dont le commissariat n'est pas excessivement loin à pied) garent leur voiture sur le parking près de notre entrée, ainsi cela envoie un message subliminal qui peut dissuader toute la journée toute volonté de nuire ou de harceler nos membres.

Notre exemple fait sûrement un peu exception car nous avons bien conscience que bon nombre de membres de nos communautés ou nos associations collègues souffrent de difficultés dans les relations avec la police. En effet, la prise en charge des dépôts de plaintes ou la perception de nos réalités de vie, nos spécificités créent parfois un sentiment d'injustice ou de frustration au sein de nos communautés. C'est pourquoi nous insistons vraiment sur d'une part le fait de nouer des contacts et maintenir le dialogue avec la zone de police de son arrondissement et d'autre part que les zones de police entame un processus de formation aux thématiques LGBTQIA+ auprès de ses agents.

Il nous incombe également d'informer nos membres et communautés sur leur droits et sur la législation en matière de lutte contre les discriminations, violence ou harcèlement que nous pouvons subir.

C'est au niveau de toutes les facettes du système que nous devons intervenir pour améliorer la sécurité de nous toutes.

Ainsi nous tenons à rappeler également qu'au sein de notre MAC, il est possible de :

Premièrement nous avons un formulaire de signalement sur notre site <https://ensembleautrement.be/activites/service-social/signalements/>

Suite à cela nous proposons plusieurs choses :

- 1) Recevoir la personne pour poser son ressenti
- 2) Fournir de l'information sur la loi anti-discrimination
- 3) Fournir de l'information sur l'accompagnement possible par UNIA et IEFH
- 4) Aide au remplissage des signalements sur UNIA ou IEFH (soit anonyme en étant

⁶ <https://bx1.be/communes/berchem-sainte-agathe/berchem-sainte-agathe-un-drapeau-lgbt-incendie-ce-week-end/>

⁷ <https://www.rtbfb.be/article/un-passage-pour-pietons-aux-couleurs-de-la-communaut%C3%A9-lgbtqia-vandalis%C3%A9e-a-neupre-11197876>

nous témoin soit au nom de la personne)

5) Accompagnement à la police en tant que soutien et insister pour que la mention délit de haine homophobe soit inscrite au PV + inscription en tant que personne lésée. Si peu de confiance pour un dépôt à la police, possibilité de rédiger un courrier à l'intention du parquet.

A notre niveau, une prochaine étape sera à franchir et nous pensons qu'elle peut aussi servir d'exemple. Nous souhaiterions créer au niveau local un comité qui se réunira une à deux fois par an afin de faire un audit de la situation des discriminations et/ou agressions sur les zones locales. Ce comité devrait pouvoir rassembler la Ville, la zone de police, le parquet (avec le.la référent.e aux délit de haine), UNIA et un.e délégué.e de l'IEFH, la MAC. Ainsi ce comité pourra échanger plus facilement ses observations mais aussi les freins afin de pouvoir améliorer la synergie conjointe entre tous les services.

Recommandations et mise en place additionnelles :

- **Sensibiliser les politiques et élus locaux aux thématiques LGBTQIA+ :** Les partis et les personnalités politiques pourraient être invités à des sessions de formation et de sensibilisation organisées par les associations LGBTQIA+ qui proposent des formations.
- **Prôner sa commune comme zone de liberté LGBTQIA+ :** À l'instar de Verviers et d'autres communes, le fait de publiquement revendiquer que sa Ville et ses institutions sont des espaces de liberté et d'inclusion des personnes LGBTQIA+ pose un acte symbolique fort. Cela envoie un message fort à la population et nous encourageons toutes les communes à le suivre tout comme nous insistons sur l'importance symbolique de s'associer à la campagne d'affiche du rainbow flag le 17 mai⁸. Au-delà d'une simple mention publique nous encourageons les communes à développer une réflexion avec les acteur.ice.s locaux.les sur des mesures à mettre en place au niveau des institutions publiques de la Ville (par exemple: Verviers à adhérer à notre Charte My Friendly Place⁹)
- **Former et sensibiliser les policiers aux thématiques LGBTQIA+ :** Comme expliqué lors du point supra : Avec le soutien des Rainbow Cops¹⁰ et des syndicats de policiers ou par le biais d'une MAC/Association LGBTQIA+. Il serait positif de sensibiliser les policiers au sujet de la communauté LGBTQIA+ afin d'aider la police à mieux accompagner les victimes d'acte LGBT-phobe. De plus, nous pensons également qu'une collaboration entre la MAC locale et l'académie de police de sa région serait intéressante en permettant à l'association de sensibiliser les nouvelles recrues chaque année académique.

⁸ <https://www.federation-prisme.be/projets/17-mai>

⁹ <https://www.myfriendlyplace.be/>

¹⁰ <https://rainbow-cops-belgium.be/en/home-2/>

- **Sensibiliser les étudiants en universités de droit** : En visant les universités de droit, nous pouvons sensibiliser un grand nombre des futurs acteurs du monde judiciaire et ainsi s'assurer que les personnes LGBTQIA+ puissent se sentir libres, par exemple, de choisir n'importe quel avocat sans craindre de méconnaissance ou de stéréotypes.
- **Organiser des réunions inter-MAC** : Prisme, organe fédérateur de nos associations, organise déjà ces réunions d'intervisions entre les MACs et la thématique de la sécurité à tous les niveaux devrait être un sujet récurrent.

Sécurisation de nos membres dans l'espace public

Problèmes rencontrés

Manque d'informations auprès des particuliers : Lors de nos animations et sensibilisations, nous constatons que peu de particuliers sont sensibilisés à nos thématiques et peu sont ceux qui connaissent l'existence de la Maison Arc-en-Ciel.

Certaines insultes sont banalisées mais restent tout de même homophobes¹¹. Il est important de sensibiliser les personnes dans l'espace public à ce genre de termes mais aussi à leurs conséquences. L'utilisation de termes et d'insultes à caractère homophobe contribue, à nos yeux, à la banalisation de l'homophobie dans l'espace public.

Cyberharcèlement, harcèlement dans les espaces numériques : Une partie de nos usagers éprouvent des difficultés sur les réseaux sociaux. Il est difficile pour certains de s'afficher en tant que personne LGBTQIA+ en raison du cyberharcèlement LGBTQIA+phobe.

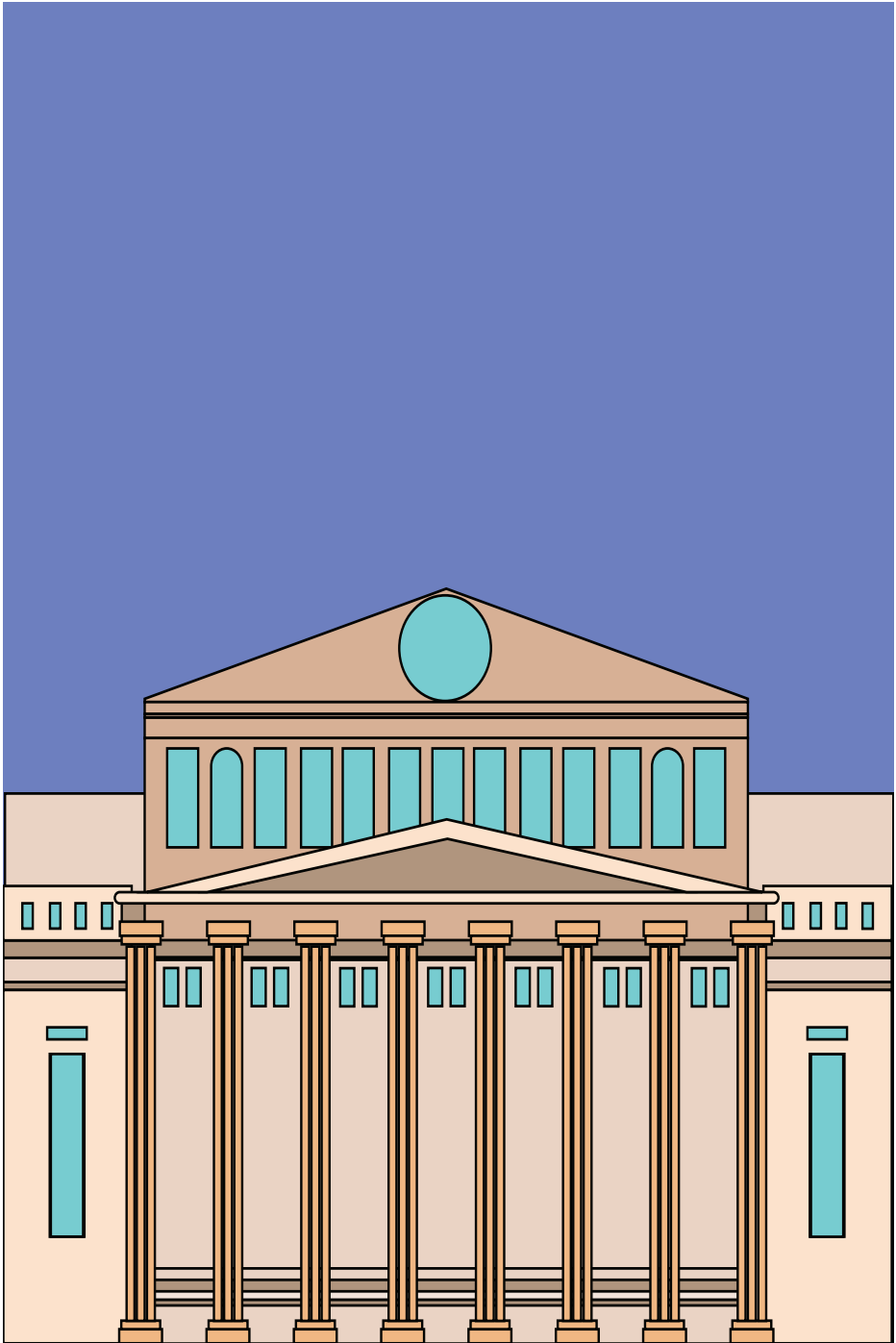
Recommandations et mise en place

Campagne de sensibilisation : Créer, en collaboration avec la commune, une campagne de sensibilisation dans l'espace public qui pourrait être affichée dans les espaces communaux (CPAS, bâtiments communaux, ...), mais aussi dans l'espace public et transports en commun.

Cyberharcèlement et espace numérique : Sur ce point nous invitons fortement les personnes victimes à porter plainte ainsi que faire un signalement à UNIA ou à l'IEFH. Il ne faut pas non plus hésiter à contacter la Maison Arc-en-Ciel qui peut accompagner la personne lors de son dépôt de plainte ou pour effectuer le signalement aux autorités compétentes.

Intolérance de l'intolérance : À nos yeux, il n'est pas acceptable de tolérer l'homophobie, que ce soit au niveau micro (entreprises, écoles, ...) ou au niveau macro (prise de plainte par la police par exemple). L'un comme l'autre doit être pris au sérieux et, si les faits sont avérés, suivis de sanctions. Le fait de ne pas sanctionner ces comportements envoie un message subliminal aux personnes.

¹¹ https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/09/12/pourquoi-certaines-insultes-restent-homophobes-malgre-leur-banalisation_5509595_4355770.html





Sécurisation de nos membres dans la sphère privée

Problèmes rencontrés

Le genre sur la carte d'identité : En Belgique, depuis le 1er Août 2018, il est possible de changer la mention de genre des documents d'identité dans le cadre d'une transition en se rendant dans les bureaux de l'office des naissances de la région munie d'un unique papier : la déclaration du changement de genre.

Malgré cette procédure simplifiée, de nombreux problèmes subsistent. Sur les cartes d'identités, même si le marqueur de genre est de moins en moins visible, il est toujours présent notamment au niveau du registre national (qui se terminera par un nombre impair chez les hommes et pair chez les femmes) et sera utilisé sur de nombreux documents officiels comme les diplômes scolaires, les attestations... Enfin, il n'est possible d'entamer une procédure de changement de genre auprès de l'état civil qu'à partir de 18 ans avec une déclaration sur l'honneur et une déclaration du changement de genre, ou alors dès 16 ans avec une attestation de capacité fournie par un pédopsychiatre. D'après certains témoignages reçus par notre association et de par notre propre expérience en contactant les différentes communes de la région. Bon nombre d'entre elles ne sont pas au courant de la nouvelle législation (5 ans après son application). Certaines personnes se retrouvent donc à payer 500€ pour leur changement de prénom alors que la loi plafonne ce changement à 50€ pour les personnes transgenres qui changent de prénom dans le cadre d'une transition.

Certains procureurs du roi n'hésitent pas à demander que la personne fournisse un extrait de casier judiciaire, démarche payante, alors qu'en qualité de procureur du roi il a accès au casier judiciaire de la personne. Une démarche non obligatoire aux yeux de la loi et imposée alors qu'inutile.

Les proches mal informés : Dans son rapport de 2021, SOS homophobie informe des conséquences du confinement. Dans ce dernier, on peut constater que les violences ont grimpé à 13% durant l'année 2020 soit une augmentation de 4% par rapport à l'année passée. La raison de cette augmentation est en partie dû aux confinements afin de contenir la pandémie mais ces mesures ont parfois forcé des membres de la communauté LGBTQIA+ à revenir ou à rester dans leurs familles dont certaines peuvent exercer diverses violences (physiques, morales, harcèlement...) sur leurs proches.

En dehors des cas les plus extrêmes, il peut arriver que la famille ne sache rien au sujet des thématiques LGBTQIA+ et, de ce fait, ne savent pas toujours comment agir

dans le cadre de certaines situations comme un coming-out par exemple.

Recommandations et mise en place

Ajout du genre neutre : La Belgique devrait reconnaître le genre neutre, tout comme le fait déjà l'Allemagne. L'utilisation du genre neutre ou genre X sur la carte d'identité permet aux personnes intersexes, non-binaires et transgenres ne voulant pas être assignées à un genre qui ne leur correspond pas de ne pas s'y voir forcé.e.

Sensibiliser les proches : Plusieurs moyens peuvent être utilisés pour sensibiliser et informer les parents sur les thématiques LGBTQIA+.

Au niveau scolaire, les parents pourraient être invités à assister à une journée de sensibilisation auprès de leurs enfants dans le cadre du programme EVRAS. Des brochures et des documents informatifs distribués aux élèves pourraient également être envoyés à destination des parents. En plus du format physique, ces documents pourraient être visionnés et téléchargés via un site web.

Dans l'espace public, des œuvres comme des films ou des expositions pourraient être organisées avec des communications dans la presse, les réseaux sociaux, la radio ou encore la télé.

Sécurisation de nos membres dans l'espace numérique

Problèmes rencontrés

Informations : Le cyberharcèlement, ou harcèlement en ligne¹², la législation en Belgique¹³.

Pourtant, le harcèlement en ligne peut être assez difficile à traiter pour les forces de l'ordre et ce pour plusieurs raisons. L'une d'entre elles est la difficulté de pouvoir efficacement retrouver les harceleurs à cause de l'anonymat qu'offrent les réseaux sociaux.

À la suite du Covid-19 et des quarantaines mises en place pour réduire la portée du virus, les réseaux sociaux ont connu une hausse d'activité¹⁴. Dans son rapport de 2022, SOS homophobie informe sur la l'augmentation des cas de cyberharcèlement et de haine en ligne via les réseaux sociaux¹⁵.

Recommandations et mise en place

Sensibiliser au cyberharcèlement : Organiser une campagne de sensibilisation concernant le harcèlement en ligne et ses conséquences.

Différents médias pourraient être utilisés comme la télévision, la presse, la radio... ainsi que les canaux de communication du web comme les réseaux sociaux.

Pas de tolérance de la part des forces de l'ordre : Les moyens doivent être mis en place pour punir les personnes profitant de l'anonymat des réseaux sociaux, malheureusement peu de faits n'en arrivent à un jugement au tribunal.

Informé sur les potentiels soutien pour la victime : Via une campagne de sensibilisation dans l'espace public promouvoir les services d'aide et d'accompagnement pour les victimes de harcèlement.

¹² <https://www.jeminforme.be/le-cyberharcèlement-cest-quoi/>

¹³ http://www.droitbelge.be/fiches_detail.asp?idcat=16&id=148

¹⁴ <https://solutions.lesechos.fr/com-marketing/c/les-reseaux-sociaux-ont-ils-ete-plus-utilises-en-2020-avec-la-covid-19-24297/>

Conclusion

En conclusion, il est crucial de souligner que :

La sécurité et le bien-être de chaque individu, quelle que soit son identité de genre ou son orientation sexuelle, sont des droits fondamentaux.

Bien que ce guide offre des recommandations et des perspectives importantes, il ne couvre qu'une fraction des défis auxquels les membres de la communauté LGBTQIA+ peuvent être confrontés.

Il est impératif de continuer à promouvoir l'inclusivité, l'éducation et la sensibilisation au sein de nos communautés. En travaillant ensemble pour éliminer les préjugés, la discrimination et les violences basées sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle, nous contribuons à la création d'un environnement plus sûr et plus accueillant pour tous. En fin de compte, la sécurisation des communautés LGBTQIA+ est une responsabilité collective. Nous devons continuer à soutenir activement les droits humains, à promouvoir la diversité et à célébrer la richesse inhérente à la pluralité des identités. En agissant de la sorte, nous œuvrons à l'établissement d'une société où chacun peut vivre authentiquement, libre de toute crainte et de toute discrimination.

Avec la montée des violences envers les membres de la communauté LGBTQIA+ de nombreuses ASBL comme les Maisons Arc-en-Ciel, la fédération Prisme, SOS homophobie et d'autres associations LGBTQIA+ estiment qu'il est plus que primordial de sensibiliser le plus grand nombre à travers l'espace public ainsi que les politiques, professionnels de la santé (mentale et physique, ...), pour que les droits et les libertés des membres de la communauté LGBTQIA+ soient protégés et respectés.

¹⁵ <https://www.sos-homophobie.org/informer/rapport-annuel-lgbtphobies/ra-2022>

Contact

Fédération Prisme



PRISME

Fédération wallonne LGBTQIA+

Rue sainte Marie, 15, 4000, Liège
04 222 17 33

<https://www.federation-prisme.be/>

info@federation-prisme.be

<fb.me/federationprisme>

Les maisons arc-en-ciel (MAC)



Rue des Deux ponts, 15, 1340, Ottignies - LLN
0478 14 45 79 ou 0486 60 75 17

<https://macbw.be/>

info@macbw.be

<fb.me/MacBrabantwallon>



Rue Prunier, 1, 6000, Charleroi
0470 39 17 30 ou 0472 99 17 03

<https://maccharleroi.be/>

info@maccharleroi.be

<fb.me/Maccharleroi>



Rue Hors-Château, 7, 4000, Liège
04 223 64 89

<https://www.macliege.be/>

courrier@macliege.be

<fb.me/Macliege.be>



Avenue Bouvier, 87, 6762, Vitron
063 22 35 55
<https://www.lgbt-lux.be/>
courrier@lgbt-lux.be
fb.me/MaisonArcenCielduLuxembourg6760



Boulevard John Fitzgerald Kennedy, 7, 7000, Mons
065 78 31 52
<https://www.mac-mons.be/>
info@mac-mons.be
fb.me/maisonarcencioldemons



Rue Eugène Hambursin, 13, 5000 Namur
0471 52 44 21
<https://macnamur.be/>
info@macnamur.be
fb.me/macnamur



Rue Xhavée, 21, 4800, Verviers
0495 13 00 26 (général) 0491 30 22 28 (service social)
<https://www.ensembleautrement.be/>
contact@ensembleautrement.be
fb.me/macverviers

Genres pluriels



Rue Marché au Charbon, 42, 1000, Bruxelles
0487 63 23 43
<https://www.genrespluriels.be/>
contact@genrespluriels.be
fb.me/genres.pluriels

Face à toi même



Rue Jardon, 25, 4800, Verviers
0455 15 34 04
<https://faceatoimeme.com>
faceatoimeme@outlook.com
fb.me/asblfaceatoimeme

Les CHEFF



Rue Eugène Hambursin, 13, 5000, Namur
081 22 09 19 ou 0486 35 43 61
<https://www.lescheff.be/>
info@lescheff.be
fb.me/lesCHEFF



Point de Confort, rue Jardon, 25, 4800, Verviers
0455 15 34 04
<https://www.pointdeconfort.be/chev>
sasha@ensembleautrement.be



Le 1er jeudi de chaque mois : MAC de Liège, rue Hors-Château, 7, 4000, Liège
Les autres jeudis, Locaux du SIPS, rue Sœur-de-Hasque, 9, 4000, Liège
<https://www.chel.be/>
comite@chel.be
fb.me/chel.jhl



Rue de la Seuwe, 20, 7000, Mons
081 22 09 19 ou 0486 35 43 61
<https://www.lescheff.be/mons/>
cercle.chem@gmail.com ou accueil.chem@gmail.com
fb.me/chem.mons.1



Rue Prunier, 1, 6000, Charleroi
081 22 09 19 ou 0486 35 43 61
<https://www.lescheff.be/charleroi/>
check@charleroi@gmail.com
fb.me/CHECharleroi



Rue de l'Arsenal, 5a, 5000, Namur
081 22 09 19 ou 0486 35 43 61
contact.chezmarsha@gmail.com
fb.me/ChezMarshaNamur



Campus Solbosch (local S.E1.3.177), Avenue
Adolphe Buyl, 1050, Ixelles
<https://www.lescheff.be/bruxelles/>
Checercle.ulb@gmail.com
fb.me/CHE.Bruxelles/



Foyer de l'AGL, rue des Wallons, 67, Louvain-la-
Neuve
<https://www.lescheff.be/lln/>
Cercle.chelln@gmail.com
fb.me/CHELLNLouvainLaNeuve

IdenTIQ



Rue Eugène Hambursin, 13, 5000, Namur
<https://www.lescheff.be/identiq/>
identiq@lescheff.be
fb.me/identiqcheff

Transkids Belgium



Rue du Fort, 85, 1060, Saint-Gilles
0486 83 17 88
<https://www.transkids.be/>
hello@transkids.be
fb.me/TranskidsBelgique

Institut pour l'Égalité Femme Homme (IEFH)

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité fondée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.

L'Institut est subdivisé en différentes cellules qui travaillent chacune dans des domaines d'action variés, tels que par exemple le gender mainstreaming, l'emploi, la lutte contre la violence conjugale, la recherche... La cellule juridique de l'Institut traite les demandes d'information et les plaintes des victimes de discrimination basée sur le sexe.



Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles

Tél: 02/233 44 00
E-mail: egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be
<https://igvm-iefh.belgium.be/fr>

FORMULAIRE DE SIGNALEMENT : <https://digital.belgium.be/iaf/hil/igvm/complaint/>

Unia

Unia est une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité en Belgique. Nous défendons la participation égale et inclusive de tous et toutes dans tous les secteurs de la société. Et nous veillons au respect des droits humains en Belgique.



Adresse : place Victor Horta 40, bte 40, 1060 Saint-Gilles (Bruxelles). En plus de notre siège à Bruxelles, Unia dispose aussi de points de contacts locaux dans toute la Belgique.

Téléphone : 0800 12 800 (depuis la Belgique) ou +32 (0)2 212 30 00 (depuis l'étranger)

<https://www.unia.be/fr>

Faire un signalement: <https://www.signalement.unia.be/fr/signale-le>

Rainbow cops



<https://rainbow-cops-belgium.be/en/home-2/>

Ce guide réalisé par la MAC Verviers Ensemble Autrement asbl en 2023 dans le cadre du projet LGBTQIA-Protect (soutenu par le Département des Affaires sociales de la Province de Liège), vous présente un ensemble de bonnes pratiques afin d'augmenter le sentiment de sécurité des personnes LGBTQIA+ au sein de différents espaces communautaires qu'iel.le.s fréquentent.

Sur base du travail social que notre équipe mène au quotidien et en concertation avec nos publics et partenaires, nous avons estimé que la sécurité des membres des communautés LGBTQIA+ doit être renforcée tant dans la sphère privée, que dans les espaces publics et les lieux communautaires ainsi que dans l'espace numérique, notamment sur les réseaux sociaux.

Nous espérons que le contenu de ce guide vous permettra de prendre conscience des problèmes que vivent nos communautés et que ce guide vous aidera à adopter des stratégies afin de rendre nos espaces de vie plus sûr pour tou.te.s.

Ce guide se destine aux associations LGBTQIA+ (à leurs CA, leurs personnels, leurs membres), aux établissements (commerciaux ou conviviaux pour les personnes LGBTQIA+ & Friendly) ainsi qu'aux pouvoirs locaux (Villes et Communes) dans le but de renforcer le sentiment de sécurité au sein des différents espaces qui accueillent nos communautés

Bonne lecture.



PRISME
Fédération wallonne LGBTQIA+

Avec le soutien du
département des
affaires sociales et de
la santé de la

